

Colloque des trinômes académiques de la Nouvelle Aquitaine
« Quelle construction d'une culture de défense dans la France du XXI^e siècle ? »
Limoges - lycées Maryse Bastié et Jean Monnet
23-24 janvier 2019

Comptes-rendus des communications par Mme Stéphanie Galindo, professeure au lycée Maryse Bastié de Limoges.

David-Pierre Rouu IA –IPR d'histoire-géographie, référent mémoire et citoyenneté, Académie de Limoges

Avec la fondation de la République, troisième du nom, l'armée et l'école sont devenues les deux piliers de l'édification d'une culture de défense, lorsqu'il était commun de voir dans « l'instituteur prussien » la cause des défaites militaires du Second empire et des amputations territoriales leur étant consécutives. Il n'est en outre pas un hasard si l'image qui reste de l'école des débuts de la Troisième république est celle des « hussards noirs ». L'action des deux, pourtant, au fil du XX^e siècle, a perdu son unité, à tel point que l'armée et l'école finirent par apparaître comme deux mondes que tout opposait. Opposition qui est le fruit en un sens de la longue histoire des guerres du XX^e siècle et d'une forme de rejet de la guerre, mais le résultat aussi des mutations d'une époque, celles des « vingt décisives », les années 1965-85 selon l'expression de l'historien J.F. Sirinelli, qui furent aussi un temps de paix pour la France. Durant celui-ci les menaces de la guerre froide étaient contenues dans la formule aronienne célèbre de la « paix impossible (et de la) guerre improbable ».

Notre temps inciterait plutôt à voir cette époque comme une parenthèse à mesure que le souvenir des guerres du XX^e siècle passe des acteurs et des témoins de celles-ci aux générations qui ne les ont pas connues, à mesure aussi que se fracture l'ordre du monde façonné par l'Europe puis les Etats-Unis, et que s'affirment de nouvelles menaces. L'école et l'armée doivent à nouveau agir de concert dans la construction d'une culture de défense.

Au regard des enjeux de défense actuels, la construction d'une culture de défense ne peut être ce qu'elle a parfois pu apparaître dans les années 1990-2000, une sorte de mise en perspective géopolitique de la place de la France dans le monde ou, plus exactement, elle ne peut pas être que cela. Essentiellement parce que l'argumentation sur des positions et des intérêts à défendre laisse parfois de côté la question des raisons amenant à défendre des intérêts, lesquelles sont au cœur de la définition de l'unité de la nation. Il importe de ce fait de faire vivre une culture de défense à travers la construction de valeurs et de références communes. C'est dans cette perspective que le travail sur la mémoire revêt tout son sens. Ambition pour aujourd'hui à travers la prise de conscience de ce que fut hier, comprendre ce qui nous lie à hier relève d'un travail de mémoire central dans la construction de la culture de défense. Celle-ci, en effet, est aussi construction d'un ancrage dans un espace-temps, et donc dans un territoire, car s'il y a, pour reprendre l'expression de l'Inspecteur général T. Lecoq, une défense sans frontières, il ne peut y avoir de défense sans territoire. Enfin faire vivre en acte, parfois autour de gestes communs un lien entre citoyens est une autre dimension de cette culture de défense. C'était une des dimensions du service militaire, les gestes et les comportements appris en venant même à constituer une composante de l'identité masculine comme l'a montré l'historienne O. Roynette. Compréhension des enjeux de défense et façonnage de comportements culturels peuvent certes plus difficilement aller de pair de la même manière aujourd'hui. Pour autant c'est aussi par là que passe la construction d'une culture de défense, c'est par là aussi que le Service National Universel prendra son sens.

Jean-François NYS, président de l'association générale –AR25- des auditeurs de l'IHEDN

L'Institut des hautes études de défense nationale est un établissement administratif créé au lendemain de la 2GM pour former les militaires à la conduite de la guerre. Ses missions ont aujourd'hui évolué mais les membres forment toujours des responsables civils et militaires à l'esprit de défense (au sens de la circulaire de 1959 donc pas uniquement des militaires). Cette formation est toujours nécessaire aujourd'hui dans ce monde troublé. Comment promeut-il l'esprit de défense ? Organisation des formations. A l'issue de celles-ci, les auditeurs s'engagent à poursuivre leur réflexion au sein des associations. . Cf DMD de la HV.

<http://www.haute-vienne.gouv.fr/Outils/Horaires-et-coordonnees/Delegation-militaire-departementale-de-la-Haute-Vienne-DMD>

Chef de division CISSAC gal adjoint engagements de l'Officier Général de la Zone de Défense et de Sécurité Sud-Ouest et commandant de la zone Terre Sud-Ouest

Rdv majeur incontournable. En poste à Bordeaux depuis septembre. Il intervient sous une double casquette : celle de commandant zone Terre Sud-Ouest et celle de général adjoint à l'engagement des forces armées sur le territoire national pour la Nouvelle Aquitaine . Il traite ainsi du rayonnement de l'armée auprès des délégués militaires départementaux. Il a découvert ce domaine en arrivant à Bordeaux puisqu'il était chef d'état-major en Afrique l'année dernière.

Beaucoup de franchise puisqu'il découvre ce domaine. Insiste sur :

-Le chemin parcouru par les trinômes depuis la 1^{ère} réunion il y a 30 ans : en termes d'organisation, d'attractivité, de réalisation (bel outil au service de la jeunesse et de la communauté éducative). Efficacité de ces trinômes dont on souhaiterait qu'ils soient plus connus.

-L'hommage à la qualité des personnes qui composent le trinôme et à leur engagement au service de l'enseignement de défense. Trinôme au cœur de la promotion de l'esprit de défense. Cf brochure 'Enseigner la défense' Tristan Lecoq : le monde bouge très rapidement et il s'agit de rester mobilisé autour des valeurs républicaines.

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/enseigner-la-defense-et-la-securite-nationale-documents-de-travail>

Voir aussi 'Enseigner la guerre' de Tristan lecoq.

-Actions à plusieurs niveaux : mémoire et archives (cf journal *Les chemins de la mémoire*), Direction du Service National et de la Jeunesse (action de réservistes souvent issus de l'EN) qui marque l'importance de la jeunesse au sein des armées avec les moyens qui y sont consacrés. Au niveau territorial, zones de défense et de sécurité : unité entre Nouvelle Aquitaine et zone de défense du Sud-Ouest. Cohérence zonale : 12 départements pilotés par Bordeaux. Niveau zonal ne donne que l'impulsion (mais aussi la coordination). Action essentielle développée grâce aux acteurs de terrain : délégués départementaux, IHEDN. C'est là que l'action et les projets communs se développent. IHEDN : auditeurs qui jouent un rôle essentiel (idéal de promotion de l'esprit de défense et de sécurité). En ce moment, 216^{ème} session en cours à Bordeaux. Partage d'expériences : atout considérable.

Les trinômes fonctionnent mais rien n'est acquis : ils reposent sur des actions conjointes. Il faut entretenir cette dynamique.

Christine Gavini-Chevet, rectrice de l'académie de Limoges, chancelière des universités

Il s'agit d'un engagement ancien autour d'un enjeu essentiel : l'éducation à l'esprit de défense. Représentant d'un membre de la DGESCO présent. Thème : la culture de défense, qui relève d'une préoccupation extrêmement importante. A travaillé pendant quatre ans au ministère de la Défense (actuel ministère des Armées). Idée de cohésion nationale : nous appartenons à une nation, ce qu'il faut faire comprendre aux élèves. Elle a découvert à cette époque la notion (certes galvaudée) de résilience. Mais les événements récents montrent que ce n'est pas un vain mot lorsqu'il faut se préparer à résister à cette menace. L'histoire des relations EN/Défense n'a pas toujours été un champ de roses. Cf travaux de T. Lecoq qui montrent qu'il n'est pas toujours facile de se comprendre. Le lien initialement établi durant la 3^{ème} République s'est détérioré mais depuis une décennie, il se renforce à nouveau. Nait ainsi un partenariat d'une très belle qualité dans les académies. Ce colloque s'inscrit dans un partenariat de longue date (30 ans). Il faut rajouter le rôle du ministre de l'Agriculture qui fait partie de ce trinôme depuis 2016. Rien ne peut être fait sans l'implication pragmatique de nos jeunes via les enseignants : l'EMC, l'HG, le travail à travers les trinômes, le parcours citoyen, la classe de défense à Jean Moulin, les rallyes citoyens, en Creuse, le service national universel en cours de constitution (avec un partenariat avec les armées). Le savoir faire des armées vis-à-vis des jeunes s'imbrique avec la pédagogie dans l'EN. Grâce à ce partenariat, nous contribuons aux valeurs de la République.

Intervention de Guillaume Lasconjarias, délégué à l'éducation à la défense à la DGESCO,

Dans son adresse aux auditeurs, le général Lecointre débutait son propos par une exhortation : faire nation, accepter que nous construisions un ensemble, que nous le sculptions, que nous le défendions, que nous croyions aux valeurs que nous défendons. Faire nation, c'est aussi combattre. C'est un combat spirituel, intellectuel contre ceux qui veulent saper l'unité nationale. On a commémoré la fin des combats de 1918, ce qui symbolise un exemple de sursaut, de refus de la défaite. A la remise des prix du concours de la résistance. T. Lecoq disait que l'entrée en résistance se caractérise par le besoin de comprendre pour résister et s'engager. Il faut être intellectuellement armé pour contrer les menaces qui nous entourent. La culture de la Défense, c'est aussi travailler sur ce qui ne va pas de soi. La position de l'autruche est certes confortable mais il faut rester vigilant. La mission principale de l'école est de former des citoyens sûrs d'eux, agiles, confiants, ce à quoi la culture de la défense contribue. Plan en 3 axes :

- Constat ;
- Nécessaire résilience ;
- Actions.

L'esprit de défense est au cœur du pacte républicain. Image qui interpelle : celle des bataillons scolaires sous la 3^{ème} République. Ecole et armée : deux institutions liées et complémentaires. CF Péguy et l'image du hussard noir (pas seulement la couleur de l'uniforme) : référence à l'uniforme civil qui tend à un uniforme civique en passant par le militaire. Il poursuit la métaphore : dépôt de jeunesse et de civisme (référence au dépôt militaire). Bataillons scolaires initiés par décret du 06 juillet 1882. Jeunesse préparée sous deux angles : physiquement et moralement (manuels rhétoriques, théoriques mais aussi une très forte discipline). On prépare la jeunesse pour préparer une revanche. Rq : ces bataillons ont eu une vie courte puisqu'ils disparaîtront progressivement entre 1890 et 1893. Education

de la nation : rôle commun pour l'école et pour l'armée. Jeu d'équilibre. Cf propos du général Thoumas : « il faut créer l'esprit militaire de la nation ». Ce qui est cher au corps des officiers et des sous-officiers : leur rôle social qui vise à prendre en main leur fonction d'éducateur. Sur le plan juridique : ordonnance du 07 janvier 1959 (texte abrogé en 2004 mais les mots restent) : la défense a pour objet en tout temps une approche interministérielle. Défense permanente désormais et aussi globale. Dernière modalité éducative : s'appuie sur la loi d'octobre 1997 qui porte réforme du service militaire. Assignation à l'école d'assurer un enseignement de défense. Cf chapitre 4 : pour renforcer le lien armée / nation tout en assurant l'esprit de défense. Culture de défense répond aux triples transformations du monde : bouleversements géopolitiques et géostratégiques majeurs. Cf général Desportes : « S'il n'existe plus de menaces aux frontières, il n'y a plus de frontières aux menaces ». Avec l'émergence de compétiteurs qui contestent l'ordre établi, la crise du militarisme, nous sommes entrés dans un temps d'incertitude : la compétition entre Etats. Ne voit-on pas l'altération des paramètres traditionnels de la souveraineté et une recomposition permanente de cette souveraineté au profit du numérique ? A ces bouleversements s'ajoutent des évolutions sociales et culturelles : nous appartenons à une génération qui n'a pas connu la guerre sur son sol. Depuis le début des années 1990, sursauts chaotiques de l'Irak à l'Afghanistan jusqu'au Mali, génération engagée. Pourtant l'image du militaire s'est un peu diluée dans la société. Comprend-t-on les spécificités du métier de militaire ? La plupart des citoyens ne l'envisagent plus que par le drapeau tricolore sur les cercueils. Nous avons peut-être par ailleurs initié l'idée fautive que la guerre « zéro mort » existerait. On surinvestit également les nouvelles technologies. Or les menaces perdurent et leur diffusion est de plus en plus rapide au cœur de nos sociétés. Les nouvelles technologies sont un peu plus dissimulées, instrumentalisées, insidieuses : par exemple, la diffusion de fake news (nouveau nom de la subversion et de la propagande).

-Nécessaire résilience : mot qui est peut-être dévoyé mais réalité à prendre en compte. D'abord une vertu propre à un matériau : après un choc, celui-ci peut retrouver sa forme originelle. En biologie, il s'agit de la capacité d'un organisme ou d'un écosystème à retrouver son fonctionnement antérieur ou un fonctionnement normal après avoir subi une perturbation. Pour Boris Cyrulnik, c'est l'aptitude d'un corps à résister aux pressions et à reprendre sa structure initiale. En psychologie, la résilience est la capacité à vivre, à réussir, à se développer en dépit de l'adversité. Puis dans le domaine de la sécurité : habilité à prévenir et à rebondir face à un choc extérieur qui est potentiellement destructible. Capacité à revenir soit à l'état ante soit à rebondir. Qualité individuelle et collective qui s'appuie notamment sur une culture partagée face à un environnement de risques plus diffus. Etre résilient : être préparé. Nous avons tous une responsabilité à ne pas subir. Quelles implications pour l'EN ? Quelles responsabilités ?

-Quelques actions :

Notre responsabilité est d'autant plus grande que la nation nous confie ce qu'elle a de plus précieux : sa jeunesse et donc son avenir. Il s'agit d'accepter de les défendre et de partager une histoire spécifique. Pour cela un minimum de cohésion sociale est nécessaire. Décision prise de tester une nouvelle forme d'engagement : service national universel pour rassembler toute la jeunesse dans sa diversité. Complète d'autres dispositifs : les programmes du collège et du lycée (base indispensable à partir desquels on donne de la pertinence au sujet : en histoire, mais toutes les disciplines offrent matière à cet enseignement de la défense). Voir futur enseignement de spécialité en géopolitique. EMC au centre de nos préoccupations : il conditionne l'acceptation du débat public et la construction du citoyen du collège au lycée. Enseigner la défense : penser l'Etat, les fonctions régaliennes (fonctionnement à mettre en relation par le prisme de ses valeurs aux choix politiques qui en découlent). Montrer qu'il existe une compétition nationale et que la défense : illustration de la

place et des ambitions que la France porte. La défense doit être envisagée à toutes les échelles : la sécurité se joue dans nos rues, à nos frontières, aux frontières de l'Europe, en Afghanistan, au Mali. A mettre en avant : la protection de notre liberté. Mutation de la guerre et des compétitions nationales : en lien avec la transformation de notre société (à lier au prisme de nos valeurs). Classes de Défense et de sécurité globales (270 CDSG sur le territoire dont 49 en éducation prioritaire) : elles font connaître de manière quasi charnelle l'esprit de défense. Elles s'adressent à des établissements en zone REP ou REP+. Elles participent à l'acquisition de compétences mais surtout une approche concrète. Echange très riche : lycéen qui discute avec un jeune engagé qui revient de Barkhane. Identification qui est source de meilleure compréhension. Surtout un enjeu de société essentiel : former les citoyens de demain à comprendre que la défense peut être assimilée aux globules blancs (ou à une assurance) : on en a besoin en cas de problème. Rôle des trinômes : action déterminante. Il y a quelques mois : 31^{ème} rencontre. Acteurs essentiels, partenaires indispensables, aujourd'hui entre 23 et 25000 agents animent ces actions : rallyes citoyens, colloques... Il va falloir maintenir cette dynamique avec la réorganisation territoriale (facteur d'instabilité et de questionnement).

CC : créer une culture de Défense : acte ambitieux mais nécessaire. Aussi un parcours, une obligation (comprendre les enjeux de défense : faire progresser la paix), nos valeurs ainsi appuyées sur du concret : adhésion de la nation. Réflexion menée par les plus hautes instances de l'Etat sur l'engagement parcouru par la jeunesse française. Pour cela, quoi de plus essentiel que de faire confiance aux enseignants ? Esprit de défense : avant tout un état d'esprit.

Le protocole interministériel du 20 mai 2016

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104124

Textes de références pour l'éducation à la Défense

- *La loi de 1997*
- *L'enseignement de la défense en collège et au lycée BO hors série n°8 du 6 août 1998 :*
- *Les programmes scolaires*

Des ressources nationales pour les enseignants et les jeunes

Intervention de Hélène Pradas-Billaud, chef de bureau DPMA : « le soutien à l'enseignement de défense »

Travail en lien extrêmement étroit avec les trois armées, l'ONAC et tous les services du ministère des Armées. Comment comprendre l'esprit de Défense, l'enseigner mais surtout la soutenir dans des projets, dans des actes ? Ravie de la présence de l'IHEDN, de la DGESCO.

- Dossier de subvention téléchargeable sur le site *Cheminsdemémoire*. Avis du CE + IEN et parvenir à l'équipe au moins 15 jrs avant une des 4 commissions.
- CICIP composée de représentants du ministère des Armées, de l'EN (DGESCO, ...)

Montants indicatifs : de 650 à 1000 euros pour des projets ayant une dimension particulière.

Critères :

- Cohérence pédagogique du projet (programme) ;
- Cohérence didactique ;
- Doit correspondre aux priorités académiques.

Importance du lien avec la défense et la sécurité nationale, avec les ressources locales, les lieux de mémoire. « Coup de pouce » pour les projets en réponse aux appels à projets de la DPMA, importance de la diversité des sources de financement, information des écoles et des établissements...

Opération « Héritiers de mémoire » (action nationale consistant à mettre en lumière des actions scolaires de défense remarquables) :

- 3 projets filmés (ECPAD) ;
- 3 projets avec mention ;
- Une cérémonie nationale interministérielle –le 23 mai au Panthéon ;
- Cf site Chemins de Mémoire.

Appels à projets chaque année : en 2018-2019

- Reporters de guerre ;
 - René Cassin, un engagement pour le droit et pour la paix ;
 - Le capitaine Némó explore la Défense : du Nautilus au SNLE Le Terrible, 150 ans d'aventure sous-marine.
- Sont diffusés en mai dans les académies.

Soutien au concours national de la résistance et de la déportation (CNRD) :

- Participation au comité stratégique de pilotage et au jury national ;
- Soutien chaque a de 80 projets en moyenne.

Rayonnement des actions :

- Participation des jeunes générations aux cérémonies nationales ;
- Organisation d'événements d'enseignement de Défense : rencontre nationale des trinômes, actions nationales « héritiers de mémoire », actions dans les académies (rallyes citoyens, colloques, ...) ;
- Participations à des salons ou actions jeunesse.

Missions des trinômes académiques (recteurs des académies, autorités militaires territoriales, présidents régionaux) créés en 1987. Rôle conforté par les 7 protocoles interministériels sur la jeunesse. Sous l'autorité du recteur.

Principales actions des trinômes :

- Colloques ;
- Rallyes ;
- Formations au PAF ;
- Formations ESPE ;
- Enseignement supérieur ;
- Classes défense et citoyenneté ;
- Actions mémorielles.

Publications :

- Revue Les chemins de la Mémoire (dématérialisée dans 50 000 établissements scolaires). Revue bimestrielle. 23 000 exemplaires.
- Site internet Cheminsdemémoire : actu mémorielles...
- Plate-forme educ@def

Intervention d'E. Barrault, responsable de l'éducation à la Défense à la DGESCO de 2006 à 2017 : quelles évolutions du rôle des trinômes depuis le début du XXI^e siècle ?

De 1997 à nos jours. Précise que son expérience : celle d'un témoin, d'un acteur au sein de la commission jeunesse IHEDN. Trinômes : 30 ans. Réalité bien ancrée. La loi prévoit qu'avec la suppression du service national, soient mis en place le parcours citoyen et l'éducation à la défense. Trinôme : instrument de cette obligation légale qui consiste à donner les bases de la défense. Ambivalence : positionnement entre transmission de connaissances et esprit de défense. Mission hybride des trinômes : ne se contentent pas de délivrer des connaissances mais délivrent des valeurs. Particularité : soutien particulier qui fait appel à la société civile (IHEDN), les armées et les professeurs de l'enseignement supérieur. On sort du modèle de l'IGEN. Autre particularité : proposer des valeurs et les problématiser. EMC : valeurs qui sont celles de la démocratie. Education à la défense amène à se poser la question : quelles sont les valeurs pour lesquelles nous serions prêts à sacrifier notre vie ? On part d'une situation dans laquelle il s'agit d'aider les professeurs d'enseignement supérieur à aborder les situations 1 et 3 du programme puis on élargit la problématique à d'autres disciplines et d'autres parties du programme : par exemple, le programme de géographie de 4^{ème} parlait du rôle géostratégique des détroits. Toujours une volonté d'élargir les notions de la défense. Extensions également à l'ensemble du cursus de l'élève : défense intégrée au socle commun. On parle de la défense en primaire (de façon embryonnaire) jusqu'à l'université. Unités d'enseignement de défense et de sécurité dans la nouvelle licence, par exemple. Dans la formation du futur citoyen, on n'attend pas qu'il arrive en licence pour lui dire d'aimer sa patrie, néanmoins...

En 1997 : trinômes (réservistes EN + auditeurs IHEDN) ne problématisaient pas. On a voulu sortir de cela et que la programmation des activités corresponde à une professionnalisation avec un élargissement de la palette d'actions. Stratégie de la tache d'huile : proposition d'actions comme les rallyes citoyens qui s'adressent aux professeurs de l'enseignement primaire, aux élèves du secondaire et à l'enseignement supérieur. Elargissement également du champ : défense économique, culturelle. Cf fiches d'accompagnement pédagogique : introduction des zones grises, par exemple. Deux des forces de l'enseignement de Défense : taux de satisfaction élevé aussi bien du côté des élèves que des enseignants. Paradigme du message change tous les trois ans : c'est une force qui amène à être en veille intellectuelle. Quand les trinômes naissent, menace : dissolution du pacte de Varsovie en 1991 (du militaire pur et dur). On passe ensuite par des phases différentes avec les Opex et il faut agir contre l'illusion que la France ne fait plus que de l'humanitaire. Il faut ensuite prendre en compte le 11 septembre 2001 puis l'apparition d'Etats émergents : la menace militaire fait à nouveau partie des négociations internationales. Apparition du terrorisme sur notre territoire avec un certain nombre de conséquences. Depuis l'apparition du terrorisme de masse (1990), la démocratie n'a jamais fait l'unanimité. Nouveau : propagande par le fait (on ne peut séparer dans notre action d'éducateur et d'acteur de la défense l'idée qu'un projet d'un certain nombre de gens veut substituer un projet à un autre en utilisant le terrorisme violent). Menace idéologique, intérieure : nous sommes en première ligne. C'est sur nous, EN et trinômes, que l'on doit compter pour remporter la bataille idéologique. Le Conseil supérieur des programmes a proposé un débat éthique avec un acteur de la sécurité. Important car l'ennemi politique cherche à attaquer par ce biais. Elargissement des problématiques à d'autres institutions régaliennes comme la police, la gendarmerie, les douanes... L'indépendance stratégique repose sur l'indépendance technologique : aussi une des problématiques de la défense. Pour avoir une défense, il faut avoir l'indépendance technologique. Voilà comment ces trinômes se sont élargis à des publics et à des problématiques nouvelles.

Evolution quantitative : 8000 professeurs et 23 000 élèves en 2009-2010. Aujourd'hui : 23 000 enseignants et jusqu'à 500 000 élèves. Il faudrait arriver à 50 000 professeurs et une tranche d'âge. Il faut sortir d'une certaine ignorance, d'un déficit de notoriété qui limite le public à un public d'initiés. Il faut que cette culture irrigue.

Le SNU pose deux problématiques majeures : l'adhésion des jeunes, celle de leurs familles. Confier leurs enfants pendant 15 jours : cela va questionner les parents. De même, adhésion de la communauté éducative. Touche la société dans son ensemble. Le SNU ne sera pas l'école (2nd point essentiel) : ce serait un échec car cela doit rester un projet de société, un projet de cohésion. Question de ceux qui vont encadrer : sensible, au cœur des débats actuels. Sur ce qui sera dans les contenus : il y aura des modules, quelques éléments donnés à la presse mais tout n'est pas défini. On est dans le cadre d'une préfiguration qui doit monter en puissance et s'auto-améliorer. Ce n'est pas une expérimentation mais un projet de société.

Groupe Facebook : Enseigner la défense de l'école à l'université
Viaeduc.

Richesse des trinômes : une politique publique mais aussi une communauté militante. C'est une action menée, avec certes de la bonne volonté mais aussi du professionnalisme avec un contrôle extérieur.

T. Lecoq :

- Enseigner la défense
- Enseigner la mer
- Enseigner la résistance
- Enseigner De Gaulle (paru à l'automne dernier)

Egalement le fascicule Enseigner la défense : demande à faire à la DPMA. Plus-value : 18 journaux qui ne sont pas sur le site.

Pascal Plas, Chaire de prévention des conflits contemporains, Université de Limoges

Coïncidence : a fait l'expertise sur la bombe qu'il a fallu déminer à côté du lycée M. Bastié il y a 3 semaines...

Gestion du conflit et de l'après-conflit. Directeur de l'IRCO. Réseau de 40 universitaires : partenariats nationaux et internationaux. Label de l'ONU : Impact Academy

Implantation dans la région Aquitaine.

3 axes de recherche fondamentaux :

- Justice pénale internationale à partir des 1990's (événements dans les Balkans et au Rwanda jusqu'au Cambodge). Partenariat de recherche à partir de leurs archives (data base à Limoges). Dans ces pages : du fait militaire. Question sur ce qu'est une justice post-confliktuelle juste . Question d'immunité.
- Justice transitionnelle : processus de réconciliation post-confliktuelle qui ne sont pas juridiques (pour la Colombie et la Tunisie). Travail également au Rwanda pour les gacacas (confrontation bourreaux/victimes dans les villages : le bourreau avoue, la victime pardonne).
- Volet mémoriel : le post-conflit. Prévention de la réitération des conflits : la question des réparations (reconstruction des monuments, réparations financières...), reconstructions de l'Etat (et celle des armées tout comme la justice). La reconstruction des forces militaires amène à travailler sur la présence militaire post-

conflictuelle. Contingents français là dans le cadre des Opex : France engagée depuis 1995 dans 106 opérations d'Opex. Programme de réflexion sur droit pénal militaire. Présence française aussi dans le cadre des FMO et des missions de sécurité Europe. Travail également sur les processus mémoriels : construction de la mémoire post-conflit (Balkans, Cambodge, Rwanda). Attention particulière sur la monumentalité, les fosses communes et le traitement des corps (identification, expertise), discours mémoriels et tensions qu'ils procurent. Ce qui importe : la question du sens. La question de la mémoire après un conflit peut rapidement devenir conflictuelle : instrumentalisation possible de ces phénomènes mémoriels. Question du sens des commémorations, de l'hommage, du souvenir.

Egalement d'autres champs : master de gestion du conflit et de l'après-conflit, master sur la gestion du patrimoine mémoriel. Rq : question du sens (voir les dérapages du tourisme mémoriel). Partenariat avec chaire de cyberdéfense et de cyber-sécurité de Saint-Cyr. Thème pour eux : nouveaux système d'armes Scorpion en matière de cyber-sécurité. Question des drones armés : vide juridique au niveau du droit. Un chercheur est dédié dans l'équipe aux questions de cyber-sécurité et de cybercriminalité. Partenariat avec les entretiens de la Défense européenne (journées en mai 2019 sur la construction d'une armée européenne). Travail également dans le cadre de la francophonie juridique depuis 2012 : mettre en place un dispositif francophone de médiation internationale (diplomatie préventive et situations pré-conflictuelles diagnostiquées en temps utile). Ce programme comprend un volet sur le renforcement des cultures de paix en lien avec les politiques éducatives. Font du droit pénal militaire : il existe toujours des juridictions militaires (celle de Marseille : très dynamique). Grands procès comme celui de Bordeaux pour Oradour : juridictions militaires. Bourses de recherche en lien avec DGA (avec Poitiers).

Colonel Jean-Michel Leboutet, Conseiller réserves de la formation administrative de la HV, représentant le général François Bonavita, adjoint au commandant de la région gendarmerie de la Nouvelle Aquitaine

Construction d'une culture de Défense : depuis 2015, définition des contours de cette culture de défense : la question. Quels constats ? Depuis la professionnalisation des armées (1997), les deux dernières générations se sont éloignées de l'esprit de défense. Si certains se découvraient tôt une vocation à servir le pays, d'autres ignoraient jusqu'à la notion de solidarité. Les attentats ont changé la donne : afflux de candidatures pour la Réserve. Enseignants : rôle déterminant. A leurs côtés, la communauté militaire participe à la transmission du sens de ces valeurs. Actions de proximité en direction des collégiens et des lycéens.

Actions : chaîne partenariale et préventiviste. BSPP : référent sûreté (coordonne les missions relatives à la prévention de la malveillance, en charge du développement de partenariats afin de promouvoir la délinquance), correspondant sûreté (responsable prévention de la malveillance à leur niveau territorial : actions de sensibilisation), correspondant territorial de prévention (prévention de la délinquance dans une brigade : violences intrafamiliales, exercent aussi aux côtés des établissements pour prévenir les situations de tensions à l'échelle de l'établissement ou à proximité), formateur-relais anti-drogue, deux services civiques (violences intrafamiliales + intervention permis piétons en CE2-CM1 et permis internet pour les CM2).

Opérations de prévention et de dissuasion nombreuses : par exemple, spectre du transport scolaire. Près de 200 consultations au profit d'établissements scolaires. Elaboration des

PPMS. Services civiques qui ont formé 500 élèves aux permis piéton et internet. CTP : relais essentiels. Echanges basés sur la confiance et sur la fréquence.

Opportunité : rejoindre les rangs de la réserve. 30 000 femmes et hommes au niveau national, 3 500 en HV. 1/3 d'officiers ou d'anciens officiers. Emploie des jeunes gens dès l'âge de 18 ans. Formations progressives. Plusieurs parcours selon le niveau d'étude et le potentiel de responsabilité. Charte spécifique du réserviste.

En plus, réserve citoyenne : ambassadeurs bénévoles de la gendarmerie.

Intervention d'A. Lafon, conseiller pédagogique, Mission du Centenaire : « une entreprise exemplaire, le volet pédagogique de la Mission du Centenaire »

Caricature de Knoff, 1914 'un jour on fera une expo ensemble avec des dessins » / « Ne dites pas n'importe quoi, c'est assez terrible comme ça ».

Un premier bilan du cycle du centenaire :

Cycle depuis 2012 à la suite du rapport : mise en œuvre d'une action nationale et internationale. Action pédagogique en particulier. 1^{er} bilan avant les assises pédagogiques du centenaire en mars prochain : question de mémoire, d'histoire, de patrimoine liées à cette culture de défense.

Mise en place de la mission : importance de mettre en œuvre une action pédagogique. Sensibiliser à la transmission des mémoires et au-delà à la connaissance historique : non pas un devoir de mémoire mais un travail de mémoire. Grande guerre : but de la commémoration du centenaire (occasion de travailler sur cette question de la transmission). Savoir ce qu'on transmet et comment. Sens même des commémorations : sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative à cette question du travail de mémoire et du devoir d'histoire (Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*). De plus, surviennent les attentats de 2015. Sens à donner à ces commémorations : réflexion sur la question de l'engagement (plus de 8 millions d'hommes mobilisés, 1,350 000 morts pour la France, ex-combattants qui marquent le paysage mémoriel de la France de l'entre-deux-guerres). Est-ce que l'engagement en 14-18 dans le cadre d'une armée de conscription (suspendue en 1997) peut être comparé à celui d'aujourd'hui ? Réflexion : comment la République et les institutions ont pu tenir pendant la guerre autour du pacte républicain ? Résonances avec ce qu'est le pacte républicain aujourd'hui. Mise en œuvre des commémorations : pas seulement un travail sur le passé mais un travail sur les questions contemporaines en lien avec le passé. Comment parle-t-on de la 1GM aujourd'hui ? Cela dépasse le cadre de travail des seuls professeurs d'HG. Aussi un enjeu d'école : comment la communauté éducative mène ce travail sur cet enjeu de mémoire ? Le bilan s'inscrit dans ces enjeux.

14-18 aujourd'hui : la grande guerre dans la France contemporaine

Juste avant la mort de Lazare Ponticelli en 2008, présence forte de la 1 GM depuis la fin des 1990's et début des années 2000 : 3^{ème} génération de la descendance des combattants arrivant à la retraite, souhait d'un retour sur les mémoires dans un cadre familial (vie de l'oncle, du grand-père : succès des paroles de poilus). Mémoires locales extrêmement fortes autour du monument au mort avec monographies très importantes : centenaire social, qui vient d'en bas. Question de la cohabitation des mémoires : par exemple, figures des maréchaux (l'un des 8 pose un certain nombre de questions, bien sûr... polémique vive en novembre dernier). Question de la 1GM et de ces mémoires : encore vive aujourd'hui (opposition entre mémoire militaire et par exemple, celle des mutinés russes du camp de la

Courtine). Centenaire aussi un centenaire international : à partir de 2017, célébration entrée des Etats-Unis dans la 1GM. France : vitrine de ces commémorations. Cet aspect : intéressant pour les élèves. Réflexion : des mémoires locales aux mémoires internationales (soft power de la France -cf France/Inde ou France/Australie- : culture partagée pendant les commémorations).

Des mémoires généalogiques prégnantes. Des traces multiples dans nos paysages et notre environnement urbain à l'échelle nationale : les monuments aux morts mais pas uniquement (aussi les noms de rue : par exemple, cours de la Somme ou de la Marne, Place de la Victoire à Bordeaux). Rq : mémoire du sport lié à la 1GM : aussi un enjeu (voir nom des stades qui commémorent des sportifs morts pendant la 1GM), d'autant que cette étude s'appuie sur l'étude des espaces proches des élèves. Présence culturelle et patrimoniale forte : cf Les sentiers de la gloire, Joyeux Noël pour les films avec la trêve de 1914. Anthologie BD : *Zappe la guerre* + autres supports pédagogiques enrichis. Enjeux politiques évidents : poignée de main Mitterrand/Khol en 1984. 1998 : demande de la réintégration mémorielle des mutins (voir par exemple <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000666.pdf>) . 2011 : le 11 novembre devient un jour de commémoration non pas seulement des morts de la 1GM mais de tous les morts pour la France.

La mission du Centenaire. 3 objectifs principaux :

- Mettre en œuvre le programme des commémorations de 2014 à 2018 ;
- Coordonner l'ensemble des initiatives publiques et privées ;
- Informer le grand public à travers un portail internet trilingue.

Démarche interministérielle (ministère des Armées, ministère de l'Intérieur, ministère de l'EN) avec un certain nombre d'opérateurs comme l'association des maires de France, par exemple.

Mise en place de comités locaux et académiques.

Grande collecte. Par exemple, très intéressant en ce qui concerne la question des fusillés pour l'exemple et de leur réhabilitation. Un rapport a tranché : la mémoire des fusillés est intéressante mais sur les 650, une partie a été condamnée pour des faits relevant du droit commun et non seulement d'un point de vue de la désobéissance sur le plan militaire.



Le mémorial international aux joueurs de rugby morts pendant la Première guerre mondiale a été inauguré dans l'Aisne, au pied du Chemin des dames (septembre 2017)

Le sport comme nouvelle approche : le rugby, par exemple. La question des officiers subalternes (lieutenants et sous-lieutenants) qui sont ceux qui ont payé le plus lourd tribut pendant la Guerre. cf ballon de rugby : sculpture sur le chemin des Dames. Hommage aux rugbymans néo-zélandais et français : un des présupposés de la mission du Centenaire. En faire de même avec l'école et ne pas limiter la commémoration à un monument aux morts qu'ils ne comprennent pas. Cf des approches comme celle des tournois du Centenaire : réussite.

Il n'était pas question de célébrer la 1GM mais de commémorer : se souvenir ensemble, tisser un lien social autour de mémoires partagées. Esprit du centenaire : partage de ces mémoires via la création en arts plastiques, l'écriture en lettres... Bilan : environ 2000 projets, 30 comités académiques, 7 campagnes de labellisations... Bilan en cours d'édition par Canopé. Journées d'études avec des problématiques très riches. Tous les établissements scolaires se sont emparés de ces commémorations par ce biais. Dynamique internationale : pas seulement les territoires scolaires de l'ancienne zone du front. Parmi les plus dynamiques : Toulouse qui a mobilisé plus de 150 projets, par exemple. A l'échelle internationale : valorisation des productions (tisser des liens de l'école vers les collectivités locales, vers les institutions comme l'armée). Des dynamiques innovantes : la guerre dans l'assiette (Rennes), travail sur l'uniforme des Poilus, Profondeurs de champ(s).

1^{er} bilan : laboratoire pédagogique autour de la pluridisciplinarité, travail transversal autour de l'EMI, étudier avec les élèves comment on traite de la commémoration aujourd'hui et ce que cela dit de la 1GM.

Olivier de Lavenere Lussan, psdt de la commission nationale des trinômes académiques de l'Union des Assoc de l'IHEDN

Bilan activité des trinômes : diversification de leur palette d'activités. Savoir-faire mais beaucoup reste à faire. Voir ce qui se fait dans d'autres académies : lire le bilan annuel.

<https://www.union-ihedn.org/>

Atelier : quelle formation initiale et continue des enseignements ?

- Enseignement à part entière : dans les programmes et au-delà, les objectifs assignés à l'école ;
- Nécessité de ce fait de formation et pas seulement les enseignants d'HG (protocole de 2016, proposition de référentiel établie par l'IGEN).

POUR EN SAVOIR PLUS www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/educadef

- Volet 1 : importance du fait militaire dans l'histoire nationale ;
Les rdv de la guerre et de la nation ;
- Volet 2 : du lien 'armée/nation' aux relations entre défense et société ;
- Volet 3 : nouveaux cadres, nouvelles références : la France dans son environnement de défense et de société ;
- Volet 4 : gouverner par gros temps : comment organiser la défense et la sécurité de la nation ?

Formation initiale/continue : quelles difficultés pour engager des actions ?

- Enseignement de défense.
- Nécessité, de ce fait, de formation des enseignants
- Quels enjeux de formations ?
Pour la formation initiale : constat souvent fait d'une faiblesse.
Pour la formation continue : existence souvent de dispositifs constitués de journées thématiques, de colloques mais pour quels publics ? Qui s'inscrit ? Comment toucher les enseignants qui ne s'inscrivent pas ? Comment toucher les professeurs autres que ceux d'HG ? Il faut trouver des angles d'attaques qui s'y prêtent.
Quels leviers ?
Pour l'académie de Limoges, 3 vœux hiérarchisés, ce qui permet aux CE de les libérer sur le vœu 1, par exemple. Possibilité d'échanger en amont avec les CE des 86 collèges et 28 lycées : plus simple. Il y aura 600 collèges avec la nouvelle région, ce qui le sera moins.
Pour les CE, problème : la majorité des formations ont lieu sur le temps scolaire.
4 référents défense pour l'académie de Poitiers : interviennent en formation continue sur des formations à public désigné (enseignants, personnels de direction, CPE). Actions labellisées enseignement de la défense.
Bordeaux : IHEDN. Voir les modules : reçoivent de plus en plus de candidatures soit des CE soit des enseignants. S'appuient ensuite sur les trinômes académiques.
F. Barrié : une journée auprès des étudiants en master. Protocole DSNJ et EN pour les journées Défense et citoyenneté : JDC avec thématique très riche pour la maîtrise de la langue. Objectif : former dans les établissements concernés l'ensemble des enseignants en lien avec cette question de la maîtrise de la langue.
Point positif : moins de barrières au niveau des établissements.

Agir pour engager des actions de formation initiale :

Former à l'enseignement de défense :

- Construire des contenus d'enseignement (mise en œuvre du référentiel) ;
- Légitimer les approches en les articulant aux objectifs généraux (socle...) ;
- Donner des pistes concrètes de mise en œuvre à travers des exemples d'actions, de dispositifs : ensemble d'ateliers mis en place. Tel projet dans tel établissement, atelier « Mers et océans » en lien avec la littérature, par exemple.
- Intégrer à la démarche de formation les partenaires de l'enseignement de défense. Ce peut être aussi d'autres partenaires comme centre de la Mémoire d'Oradour.

ODJ ½ journée ESPE :

- Qu'est-ce que la défense ?
- Le concept de défense et de sécurité globales

Ateliers :

- La défense : un parcours ;
- Défense et sécurité globales au cœur de la politique d'un établissement scolaire ;
- Faire vivre l'esprit de défense grâce à l'école et à ses partenaires...

D. Roux : le travail d'éducation à la défense se fait aujourd'hui sur un front beaucoup plus intérieur.